DÉCISION UNILATÉRALE DE L'EMPLOYEUR

INSTAURANT LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

L’Association **>>>Nom de l’Association<<<** décide, par décision de son *Comité Directeur / Conseil d’Administration* en date du **jj/mm/aaaa** de verser à ses salariés une prime exceptionnelle de pouvoir d’achat conformément aux dispositions de la loi précitée.

**Article 1 : Objet de l'engagement**

Désireuse de s'inscrire dans ce dispositif, **l’Association [Raison sociale],** sous le numéro **[SIREN]** dont le siège social est situé au **[Adresse du siège social]**, représentée par **[M. ou Mme Nom, Prénom]** en qualité de **Président(e)**, ci-après dénommée « l'employeur » a décidé de verser la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

La présente décision unilatérale a pour objet de définir les modalités d'attribution de la prime à l'ensemble des salariés bénéficiaires.

**Article 2 : Bénéficiaires**

Tous les salariés de **l’Association** bénéficient des droits nés de la présente décision unilatérale à condition d'avoir perçu une rémunération soumise à cotisations sociales inférieure à trois fois la valeur annuelle du SMIC et d'être liés à l'employeur par un contrat de travail à la date du XX XXXX 2020.

**Article 3 : Montant de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat est versée à tous les bénéficiaires identifiés dans l'article précédent. Elle ne peut pas se substituer à un élément de rémunération ou une augmentation de rémunération prévue par la convention collective nationale du sport, le contrat de travail ou même un usage d'entreprise.

Le montant de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat est fixé à **[Montant]**€ par bénéficiaire justifiant d'une durée de présence ininterrompue de 12 mois précédant la date de versement.

*Facultatif :*

*La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat est proratisée en fonction :*

*Au choix :* ***en fonction de critères limitativement énumérés***

* ***Ex****: Au salarié touchant une rémunération inférieure à XXXX euros*
* ***Ex****: Au salarié dans le groupe de classification est compris entre XX et XX*
* ***Ex****: de la durée contractuelle du travail en cas de temps partiel*
* ***Ex****: de la présence des salariés dans l’Association au cours de l'année 2019.*

**Article 4 : Date de versement**

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat sera versée le [date].

**Article 5 : Régime fiscal et social**

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat est exonérée de toutes cotisations sociales, contributions et taxes assises sur les salaires. Elle n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu et n'entre pas dans l'assiette du prélèvement à la source.

**Article 6 : Information du personnel et prise d'effet**

La présente décision unilatérale sera communiquée à tous les salariés de **l’Association**.

**Fait à [Lieu], le [Date]**

**Prénom et Nom du Président**